

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28627**

Intitulé

Technicien(ne) des réseaux très haut débit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

CCI France - Réseaux formations très haut débit

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255s Bobinage, câblage et assemblage de circuits et d'ensembles électriques-électroniques ; Installation et pose de circuits et ensembles électriques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Sous la responsabilité de sa hiérarchie et en relation avec son équipe de collaborateurs, le Technicien(ne) des Réseaux THD (Très Haut Débit) participe à la mise en œuvre de l'architecture d'un réseau Très Haut Débit en partant du nœud de raccordement, jusqu'à la prise abonné.

Ses principales activités sont centrées sur :

- L'identification de la structure et de l'architecture du réseau THD
- La collecte et l'analyse de l'ensemble des informations liées à la sécurité, à la réglementation et aux cahiers des charges des chantiers,
- La préparation du véhicule pour réaliser ses interventions en toute sécurité
- L'exploitation des équipements pour permettre le déroulage du câble
- La mise en œuvre des techniques de tirage des câbles en déploiement souterrain et aérien
- la mise en œuvre des techniques de pose des éléments d'infrastructures pour le raccordement du réseau THD
- La mise en œuvre des techniques d'ouvertures, de repérage et de protections des câbles
- La mise en place des câbles dans les cassettes ou les boîtiers
- L'interconnexion des câbles
- La maintenance du réseau
- La mise à jour des documents de traçabilité du chantier
- Le nettoyage de la zone de travail et la collecte des déchets en respectant les règles environnementales et sécuritaires
- Le contrôle de la fonctionnalité des équipements de mesure
- Le réglage et le paramétrage des équipements de mesure
- L'installation des équipements nécessaires à la mesure
- La lecture et l'analyse des résultats issus des appareils de mesure
- Etablissement du diagnostic d'intervention
- L'enregistrement des fichiers de mesure
- La compilation des informations dans les différents dossiers techniques
- La gestion de la relation client
- La présentation du déroulement du chantier au client
- L'installation des équipements
- Le paramétrage et la configuration des équipements techniques
- La réalisation du service après-vente
- La rédaction d'un compte-rendu des travaux

Les capacités attestées :

Extraire les données nécessaires à la mise en œuvre du chantier.

Respecter les normes et la réglementation en vigueur afin d'assurer la conformité des chantiers

Exploiter l'ensemble des informations permettant la réalisation d'une intervention sur un réseau

Quantifier les matières d'œuvre, les équipements et des outillages nécessaires au chantier et à sa mise en sécurité

Mettre en œuvre une démarche de sécurité adaptée aux risques : environnementaux, de circulation, travaux en hauteur, travaux en souterrain, troubles musculo-squelettiques, en utilisant les équipements de protection individuelle et collective adaptés

Vérifier la conformité du terrain au regard des informations identifiées sur le plan

Réaliser l'implantation, la fixation, l'ancrage des équipements adaptés à l'infrastructure : nœud de raccordement optique ou nœud de raccordement abonné, point de mutualisation ou de concentration, les boîtiers de distribution

Positionner les bobines de câble, en respectant le calepinage et la sécurité globale du chantier.

Identifier le fourreau de la chambre de tirage permettant le déploiement du câble

Déployer les câbles en aérien et/ou en souterrain, en respectant les protocoles techniques en fonction de la nature et de l'arrimage du câble

Préparer et épanouir son câble pour permettre son interconnexion selon un protocole technique fixé et validé par le prescripteur du chantier

Positionner le câble dans le boîtier d'épissurage, en respectant les consignes techniques, en fonction de la configuration des différents types de boîte

Lover les conducteurs dans les cassettes ou les boîtiers d'interconnexion, selon le conducteur et le type de boîte

Extraire les conducteurs permettant la réalisation du lien très haut débit pour assurer la continuité et la transmission du signal THD
Réaliser la connexion, soit par soudure ou par connecteurs (Scotch lok)
Refermer la boîte, en assurant l'étanchéité et la mise sous pression et son étiquetage
Réaliser l'arrimage du câble abonné en utilisant les gaines techniques et les moyens de perçage et de fixation permettant une installation conforme aux règles en vigueur
Réaliser un audit visuel en contrôlant les modes de pose, les repérages, les étiquetages, les préconisations du cahier des charges
Compléter le dossier d'ouvrage exécuté, en réalisant un contrôle visuel, des prises de photos, des relevés transmis au bureau d'études pour permettre un traitement informatique
Assurer la propreté de son environnement, en effectuant le tri nécessaire au recyclage des déchets générés par son intervention afin de respecter la réglementation en vigueur et la sécurité de son chantier.
Vérifier le fonctionnement des appareils de mesure, en réalisant une mise sous tension des appareils
Réaliser le réglage de l'ensemble des paramètres permettant une bonne exploitation de la mesure
Identifier les éventuelles anomalies sur le lien à mesurer, en mettant en place l'ensemble des accessoires et/ou équipements permettant de réaliser une mesure exploitable
Enregistrer les fichiers et/ou les informations de mesure sur supports informatiques ou papier pour transmission au bureau d'études
Valider la conformité et la qualité des travaux effectués, en extrayant ou saisissant et compilant l'ensemble des informations collectées
Identifier les éventuelles anomalies sur le lien à mesurer, en mettant en place l'ensemble des accessoires et/ou équipements permettant de réaliser une mesure exploitable
Réaliser une analyse des informations afin de vérifier la conformité du réseau
Etablir une communication professionnelle de confiance en respectant l'image de son entreprise
Présenter le plan de passage du câble et des équipements, en tenant compte des spécificités techniques de l'habitation/immeuble et des règles de l'art garantissant l'esthétique
Mettre en place et paramétrer les équipements actifs pour activer le service
Contrôler la conformité du lien THD en réalisant des mesures adaptées
Etablir un diagnostic terrain permettant une intervention de SAV sur le réseau ou sur le lien THD et/ou les équipements actifs mis en place

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activité impliqués dans ce nouveau métier sont essentiellement des entreprises du secteur des télécoms, du génie civil, des travaux publics, de l'électricité et du courant faible.

- Technicien / Technicienne de déploiement télécom
- Technicien / Technicienne de maintenance de réseaux câblés de communication en fibre optique
- Technicien / Technicienne de maintenance en télécommunications
- Technicien / Technicienne d'installation de réseaux câblés de communication en fibre optique
- Technicien / Technicienne d'installation en télécommunications
- Technicien / Technicienne d'installation en télécommunications courants faibles
- Technicien expert / Technicienne experte en installation intégration en télécommunications et réseaux d'entreprise
- Testeur / Testeuse en télécommunications

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

Réglementation d'activités :

Afin d'exercer pleinement la fonction, les candidats sont obligatoirement détenteurs des éléments suivants:

La conduite de véhicules :

- Le permis de conduire B pour permettre le déplacement sur les différents chantiers.
- Le permis 96 est un plus, pour la conduite avec un remorque ou semi-remorque quand le poids total autorisé en charge (PTAC) de la remorque est supérieur à 750 kg et inférieur à 3500 kg et que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4250 kg.

La conduite d'engin de chantier :

- D'un CACES ou autorisation de conduite R 386 de nacelle catégorie 1B et/ou 3B :
 - 1B Elévation multidirectionnelle - Déplacement uniquement en position de transport
 - 3B Elévation multidirectionnelle - Déplacement en position de travail et commandée à partir du panier

Les risques électriques :

- De l'habilitation électrique « B0 / BE mesurage / BS / H0V » selon NF C 18 510. Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique. Prévention des risques électriques. Norme issue de l'UTE (Union Technique Européenne) Janvier 2012

Les risques environnementaux du chantier :

- Habilitation amiante sous-section 4.

Opérateur de chantier selon l'arrêté du 23 février 2012

Les risques d'accidents et de protection des personnes :

- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail pour intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Attestation de formation « Sécurité chantier et risques routiers ».
- Maîtriser la réglementation et les obligations liées à la coordination SPS (Sécurité-Protection de la Santé) sur les chantiers de bâtiment et génie civil
- Identifier, évaluer et maîtriser les risques sur son chantier.
- Attestation de formation « Equipements de protection individuelle ».

- Identifier les risques,
 - Adapter l'EPI (Equipement de protection individuelle) suivant le risque identifié,
 - Identifier le marquage réglementaire et normatif,
 - Gérer les formations et vérifications périodiques obligatoires.
- Attestation « Travaux en hauteur »
- Capacité à réaliser des interventions en hauteur sur les sites nécessitant le recours aux Equipements de Protection Individuelle contre les risques de chutes.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Il doit obtenir les 4 blocs plus les habilitations obligatoires suivantes :

- Le permis 96 pour la conduite avec un remorque ou semi-remorque quand le poids total autorisé en charge (PTAC) de la remorque est supérieur à 750 kg et inférieur à 3500 kg et que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4250 kg.

La conduite d'engin de chantier :

- D'un CACES ou autorisation de conduite R 386 de nacelle catégorie 1B et/ou 3B :

- 1B Elévation multidirectionnelle - Déplacement uniquement en position de transport
- 3B Elévation multidirectionnelle - Déplacement en position de travail et commandée à partir du panier

Utilisation des engins de chantier, cf art. R.233.13.19 du code du travail

Les risques électriques :

- De l'habilitation électrique « B0 / BE mesurage / BS / H0V » selon NF C 18 510.

Les risques environnementaux du chantier :

- Habilitation amiante

Les risques d'accidents et de protection des personnes :

- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail pour intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Attestation de formation « Sécurité chantier et risques routiers ».
- Attestation de formation « Equipements de protection individuelle »
- Attestation « Travaux en hauteur »

Ces blocs sont certifiés et donnent lieu à une évaluation et une validation pour chacun d'entre eux

Ces blocs sont certifiables par la VAE

Ces blocs sont capitalisables sur 5 ans, selon la législation en vigueur

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28627 - Etudier un dossier technique de mise en œuvre ou d'extension d'un réseau THD	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier la structure et l'architecture du réseau THD - Collecter et analyser l'ensemble des informations liées à la sécurité, à la réglementation et aux cahiers des charges des chantiers, - Préparer le véhicule pour réaliser ses interventions en toute sécurité <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Epreuve écrite individuelle portant sur l'étude d'un dossier technique, proposé par le centre de formation et évaluation professionnelle</p> <p>Ou</p> <p>Réalisation d'un portefeuille de preuves en relation avec le bloc, 3 à 6 mois après le parcours formatif et une immersion professionnelle de cette durée.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28627 - Réaliser les travaux de raccordement sur un réseau THD horizontal et vertical</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation des équipements pour permettre le déroulage du câble - Mettre en œuvre des techniques de tirage des câbles en déploiement souterrain et aérien - Mettre en œuvre des techniques de pose des éléments d'infrastructures pour le raccordement du réseau THD - Mettre en œuvre des techniques d'ouvertures, de repérage et de protections des câbles - Mettre en place des câbles dans les cassettes ou les boitiers - Interconnecter les câbles - Assurer la maintenance du réseau - Mettre à jour des documents de traçabilité du chantier - Nettoyer de la zone de travail et la collecte des déchets en respectant les règles environnementales et sécuritaires <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Epreuve pratique, individuelle de réalisation de tirage de câble sur plateau technique</p> <p>Epreuve pratique individuelle d'ouverture de câbles, de réalisation de boîte et d'interconnexion sur plateau technique</p> <p>Epreuve pratique individuelle de branchement vertical sur plateau technique, Validation du bloc professionnel</p> <p>Ou</p> <p>Réalisation d'un portefeuille de preuves en relation avec le bloc, 3 à 6 mois après le parcours formatif et une immersion professionnelle de cette durée.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28627 - Assurer les opérations de mesure et de contrôle permettant d'établir la recette du réseau THD</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la fonctionnalité des équipements de mesure - Régler et paramétré des équipements de mesure - Installer les équipements nécessaires à la mesure - Lire et analyser les résultats issus des appareils de mesure - Etablir un diagnostic d'intervention - Enregistrer des fichiers de mesure - Compiler des informations dans les différents dossiers techniques <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Epreuve pratique individuelle de mesure et de contrôle d'un lien sur plateau technique</p> <p>Epreuve écrite individuelle portant sur l'étude théorique d'un lien, Validation du bloc professionnel</p> <p>Ou</p> <p>Réalisation d'un portefeuille de preuves en relation avec le bloc, 3 à 6 mois après le parcours formatif et une immersion professionnelle de cette durée.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28627 - Assurer les opérations de raccordement et de service après-vente chez un client	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer de la relation client - Présenter le déroulement du chantier au client - Installer des équipements - Paramétrer et configurer des équipements techniques - Réaliser le service après-vente - Rédiger un compte-rendu des travaux <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mise en situation d'un équipement actif ou d'une opération de SAV chez un client, en appartement témoin, validation du bloc professionnel</p> <p>Ou</p> <p>Réalisation d'un portefeuille de preuves en relation avec le bloc, 3 à 6 mois après le parcours formatif et une immersion professionnelle de cette durée.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1 Président de jury, représentant du monde économique 1 employeur issu de la profession 1 salarié issu de la profession 1 représentant de la CCI/Etablissement concerné
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien(ne) des réseaux très haut débit" avec effet au 02 janvier 2014, jusqu'au 19 juillet 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

30 certifiés par an

Autres sources d'information :

www.cci.fr

www.formationfibreoptique.fr

www.paris-idf.cci.fr, www.itedec.fr

www.seineetmarne.cci.fr, www.cfautech.fr/index.php/utec/Informatique-Technologies-Numeriques

www.drome.cci.fr

Lieu(x) de certification :

CCI France - Réseaux formations très haut débit : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

CCI France
46-48 avenue de la Grande Armée
75017 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- CCI du Cantal - Le Campus Centre de Formation de la CCI du Cantal - 44 boulevard du Pont Rouge - 15 000 Aurillac
- CCI Paris IDF - ITEDEC - 27 rue du Chantier d'Hérubé - 78410 Aubergenville
- CCI de Seine et Marne - UTEC Seine et Marne - Boulevard Olof Palme Emerainville - 77436 Marne la Vallée
- CCI de la Drôme Neopolis - 1 rue Marc Seguin - BP 13127 - Alixan - 26 958 Valence Cedex 9

Historique de la certification :